

2^{de} PRO SAP



Seconde Pro Services Aux Personnes

Formation voie scolaire et par apprentissage *

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La classe de seconde professionnelle Services aux personnes et aux territoires s'intègre dans le cursus en 3 ans du Baccalauréat professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT).

Cette classe de seconde est une formation professionnalisante, 2 objectifs

sont visés par l'enseignement professionnel :

- faire découvrir le contexte de l'acte professionnel et les enjeux liés aux services aux personnes,
- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau V.

CONDITIONS D'ADMISSION

Voie scolaire

- À l'issue d'une classe de 3^e ou après un CAPa validé.

Apprentissage

- Etre âgé de 16 à 30 ans ou avoir 15 ans à l'issue d'une classe de 3^eme
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise agréée

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Procédure académique AFFELNET (affectation des élèves par Internet, procédure informatisée d'affectation) au cours des mois de mai et juin.

Le dossier d'orientation est constitué par le collège d'origine.

Niveau 5

RNCP : 13905

Scolaire

LEGTA MANCY

Mél : legta.lons-le-saunier@educagri.fr

Apprentissage

CFA FC MANCY

Mél : cfa.lons-le-saunier@educagri.fr

410 montée Gauthier Villars
39015 Lons-le-Saunier Cedex
Tél. : 03 84 47 16 77



* Pour l'apprentissage, consulter la fiche Bac Pro SAPAT



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en 1 an et s'articule autour de 3 groupes de modules d'enseignement :

- modules d'enseignement général,
- modules d'enseignement professionnel du secteur des services,
- enseignement à l'initiative de l'établissement.

Elle intègre :

- 6 semaines de stage en milieu professionnel dont 3 prises sur la scolarité,
- 1 stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable de 30 h,
- de la mise à niveau des élèves pour 30 h,
- des travaux pratiques renforcés pour 30 h.

Les épreuves sont évaluées en contrôle continu en cours de formation (CCF).

L'examen du Bac Pro combine des épreuves en contrôle continu en cours de formation (50 % de l'examen et 4 épreuves ponctuelles terminales (50 %).

FORMATION(S) ET DIPLÔME(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Brevet de Surveillant de Baignade (BSB).
- Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) par la voie scolaire ou par apprentissage.

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français	2 h
Anglais	2 h
Histoire-géographie	1 h
Éducation socio-culturelle	2,5 h
EPS	2 h
Mathématiques	2 h
Informatique	1 h
Biologie-écologie	2,5 h
Physique-chimie	1,5 h
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Économie Familiale et Sociale	7 h
Sciences et techniques professionnelles	1 h
Enseignement à l'Initiative de l'Établissement (EIE)	3 h
Travaux pratiques renforcés	30 h
Éducation à la santé et au développement durable	30 h
Mise à niveau	30 h

ET APRÈS ?

- Baccalauréat Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires

